

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CF73

présenté par
M. de Courson et M. Philippe Vigier

ARTICLE 20

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer cet article, qui propose une hausse de la taxe sur le gazole.

Une telle mesure pénaliserait directement les ménages les plus modestes. Nous appelons le Gouvernement à proposer un financement pérenne et juste de l'Agence de financement des infrastructures de France (AFTIT).